

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES & FISCAUX D'UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE (SCOP & SCIC)

- Objectif :** présenter les spécificités juridiques, économiques, comptables et fiscales des Scop/Scic.
- Public :** experts comptables, commissaires aux comptes, responsables administratif et comptable, dirigeants et futurs dirigeants de Scop/Scic.
- Durée :** une ½ journée (14h – 17h30).
- Date :** le jeudi 16 novembre 2023.
- Lieu :** Les salons de l'Urban Hôtel – 50 rue de Valenciennes à Lille (59000).
Accès au parking privé possible (le code d'accès vous sera transmis)

PROGRAMME

Introduction :

- ⇒ Présentation des caractéristiques des Scop et Scic : diversité des champs d'activités, poids économique.
- ⇒ Présentation du Mouvement Coopératif : la Confédération Générale des Scop, l'Union Régionale, les fédérations de métiers.
- ⇒ Les principes coopératifs et les lois applicables spécifiques aux Scop et Scic.

1/ Le dimensionnement juridique des coopératives

- Les statuts, dénomination et formes juridiques : Sàrl, SA, SAS Scop/Scic à capital variable.
- Le capital social : composition, valeur nominale de la part sociale, variabilité du capital, capital minimum, détermination de la valeur de remboursement du capital d'un ex-associé.
- Les associés : les différentes catégories d'associés, l'admission d'associés, l'engagement de souscription, la perte de qualité d'associé, les modalités de remboursement du capital, l'imputation des pertes.
- La révision coopérative.

2/ La répartition du résultat dans les Scop et Scic

- Définition comptable des Excédents Nets de Gestion,
- L'impact des dispositifs d'épargne salariale : intéressement, participation, ...,
- La répartition des bénéfices : les réserves impartageables, la part travail, et les intérêts aux parts sociales. L'impact fiscal des choix de répartition, la notion de PPI (Provisions Pour Investissements).

3/ L'impôt sur les sociétés (IS) dans les Scop et Scic

- Rappel des éléments à collecter pour le calcul de l'IS,
- Exemples de calcul,
- Le formalisme fiscal.

4/ La consolidation financière des Scop/Scic

- La consolidation des fonds propres et quasi-fonds propres,
- Les outils financiers spécifiques du Mouvement Coopératif.

Coût 200 € HT par participant(e) soit 240 € TTC